COMMUNE DE
CHEYRES-CHÂBLES

LES P'TITS POTES

ADMINISTRATION COMMUNALE
Rue de la Gare 12
1468 Cheyres
026 520 74 23
enfance@cheyres-chables.ch

CRECHE LES P'TITS POTES
Route de Mussillens 23
1474 Châbles
026 520 74 30
creche@cheyres-chables.ch

Concept pédagogique

Elaboré par l'équipe éducative des P'tits Potes.

Châbles, décembre 2023

Mises à jour : novembre 2025 : chapitre 5.2.1., 5.2.2., 6.1, 6.7, 6.7.3, 6.7.4,
Septembre 2026 : 5.2.2, 6.7.3.,

1. CONTEXTE INSTITUTIONNEL 3
2. NOTRE MISSION 4
3. NOS VALEURS 5
4. NOS APPROCHES PEDAGOGIQUES 6
5. COLLABORATION AVEC LA FAMILLE 6
5.1 L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE ET REFERENT-ES 6
5.2 LES PERIODES D'ADAPTATION 7
5.2.1. Entrée en crèche 7
5.2.2. Passage chez les Maxi'mus 7
5.3 L'ARRIVEE 7
5.4 LES DEPARTS 8
5.5 L'OBSERVATION 8
5.6 LES RENCONTRES AVEC LA FAMILLE 8
6. FONCTIONNEMENT 9
6.1 LES REPAS 9
6.2 LE SOMMEIL 9
6.3 L'HYGIENE ET LES SOINS 11
6.4 LES RITUELS 11
6.5 LA COMMUNICATION GESTUELLE 11
6.6 LE PORTAGE 12
6.7 LES ACTIVITES 12
6.7.1 JEU LIBRE 12
6.7.2 ACTIVITE DIRIGEE 13
6.7.3 LES ACTIVITES EXTERIEURES 14
6.7.4 L'EVEIL AU LIVRE 15
6.8 LE CADRE ET LES LIMITES 16
6.9 LES MEDICAMENTS ET LES MALADIES 17

1. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

C'est dans la Broye Fribourgeoise qu'a été créée en 2002 la Crèche « Les P'tits Potes » de Cheyres-Châbles. Cette structure d'accueil est l'aboutissement d'un projet mené par un petit groupe de personnes motivées, qui a fondé l'association et a été soutenu financièrement et administrativement par les deux communes de Châbles et de Cheyres.

En août 2018, l'équipe éducative a commencé à travailler sur l'agrandissement de la crèche dans le bâtiment de la ferme communale à Châbles. Ce nouveau projet allait nous permettre d'augmenter la capacité d'accueil et de répondre aux normes mises en place par le Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg.

En décembre 2020, l'association a été dissoute, puis en janvier 2021, la commune de Cheyres-Châbles a repris la gestion de la crèche devenue communale.

C'est en août 2022 que la crèche « les P'tits Potes » a ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux, adaptés aux enfants et à l'équipe éducative du point de vue ergonomique et fonctionnel. Cela nous a permis de passer d'une capacité d'accueil de 12 à 26 places.

Le nombre limité de places d'accueil permet à cette crèche de conserver un caractère familial. Située dans un village d'environ 1200 habitants, à proximité des vergers et de forêts, c'est une « crèche de campagne ».

Notre structure est ouverte du lundi au vendredi de 07h à 18h. Selon l'autorisation délivrée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse du Canton de Fribourg, nous offrons 26 places d'accueil soit 10 places de 3 mois à 2 ans (les Mini'mus) et 16 places de 2 ans à 4 ans (les Maxi'mus). Nous travaillons en deux groupes distincts mais avec un fonctionnement vertical, afin de favoriser l'entraide et l'échange entre petits et grands.

Chez les P'tits Potes, l'aménagement des salles de vie est adapté à chaque âge et évolue tout au long de l'année en fonction du développement des enfants.

L'équipe éducative s'est donné l'objectif de créer un concept pédagogique qui est en accord avec les valeurs qu'elle souhaite promouvoir pour le bien-être de l'enfant. Ce document lui permettra ainsi d'avoir un langage commun, cohérent et clair avec les enfants et leurs parents.

* Afin de ne pas alourdir le texte, le féminin a été privilégié.

2. NOTRE MISSION

La mission professionnelle de l'équipe éducative est variée :

- Accueillir tous les enfants, quelle que soit leur situation sociale, culturelle, religieuse. Cela comprend également, grâce à l'aide de l'Etat de Fribourg, l'accueil d'enfants aux besoins spécifiques. L'accueil en crèche favorise ainsi l'égalité des chances entre tous

- Préparer l'enfant dans sa socialisation en lui permettant d'intégrer un groupe de pairs

- Permettre à l'enfant de développer son autonomie, devenir indépendant de son entourage familial, faire des choix, partager

- Soutenir l'enfant dans ses propres capacités, développer sa confiance et son estime de lui-même

- Offrir un environnement ludique, équilibré entre la sécurité et l'aventure, en laissant aux enfants un maximum de liberté dans leurs déplacements

- Lutter contre les stéréotypes de genre en accueillant filles et garçons sur un pied d'égalité

- Sensibiliser les enfants à certains principes écologiques, à l'environnement, au gaspillage alimentaire, au tri des déchets, et à limiter l'utilisation du plastique

- Profiter du cadre privilégié en campagne et de l'ambiance villageoise, afin de créer des liens et des interactions avec les habitants, et apporter une continuité à leur vie familiale dans un environnement rural

- Permettre aux parents de concilier une vie professionnelle et familiale de manière sereine en offrant un environnement extra-familial rassurant

- Encourager le développement de la créativité

3. NOS VALEURS



4. NOS APPROCHES PEDAGOGIQUES

La crèche des P'tits Potes ne se base pas sur une pédagogie en particulier, mais s'inspire de différentes lignes pédagogiques. La principale d'entre elles est celle de **Maria Montessori**. Cette pédagogie nous permet d'encourager l'enfant dans l'acquisition de son autonomie. Les situations du quotidien sont considérées comme source d'apprentissage.

D'autres courants pédagogiques influencent également nos pratiques :

- *Ovide Decroly* :
  Les découvertes et l'apprentissage peuvent se faire partout, au jardin, à la ferme, à la cuisine, etc.
  La nature est un élément fondamental qui permet à l'enfant de découvrir des situations l'amenant à réfléchir, parler, calculer, etc.

- *Rudolf Steiner* :
  L'accent est mis sur l'épanouissement de chaque enfant. Il souligne également l'importance de vivre au rythme des saisons et des fêtes, ainsi que de respecter la nature et sortir par tous les temps.

Ces approches pédagogiques nous ont permis d'organiser la journée et d'aménager l'intérieur et l'extérieur de la structure de manière à pouvoir garantir la découverte et l'autonomie de l'enfant tant dans le jeu que dans tous les aspects de sa vie quotidienne.

Nous avons cité nos principales influences pédagogiques, cette liste n'est pas exhaustive.

5. COLLABORATION AVEC LA FAMILLE

5.1 L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE ET REFERENT-ES

Une première visite à la crèche est faite avant l'inscription, afin de découvrir le fonctionnement et le lieu de vie où les parents s'apprêtent à placer leur enfant.

Une référence est mise en place afin d'avoir un contact privilégié pour le suivi de leur enfant. La référence permet au personnel éducatif de connaître et saisir les valeurs et coutumes de la famille.

Elle prend contact avec la famille pour organiser un entretien d'accueil afin de faire connaissance et planifier les adaptations et reste à disposition pour les parents tout au long de l'accueil de l'enfant dans la structure.

5.2 LES PERIODES D'ADAPTATION

5.2.1. Entrée en crèche

Afin d'habituer progressivement l'enfant à son nouveau lieu d'accueil, la phase d'adaptation progressive est importante. Cette période d'adaptation est organisée entre l'éducatrice référente et les parents.

Durant cette phase, l'enfant sera amené à faire l'apprentissage de la séparation et s'habituer à son nouveau lieu de vie, à ses nouveaux camarades ainsi qu'au personnel éducatif qui sera présent pour l'accompagner dans cette étape.

Dans la mesure du possible, cela se déroulera sur les jours de fréquentation habituels. L'adaptation se déroule sur trois journées : sur 2 heures la première fois, ensuite une matinée, puis une petite journée, et plus s'il le faut.

5.2.2. Passage chez les Maxi'mus

Le passage du groupe des Mini'mus aux Maxi'mus se fait une fois par année selon l'organisation de l'équipe éducative. La période d'adaptation a lieu avant les vacances d'été, afin que les enfants puissent commencer à la rentrée dans leur nouveau groupe. L'équipe éducative met en place un rituel de passage afin que chacun puisse s'habituer en douceur à son nouveau groupe (panneau photos, temps d'adaptation progressif). Les parents des enfants concernés reçoivent un courrier explicatif le moment venu.

5.3 L'ARRIVEE

A chaque arrivée, l'enfant est accueilli par une personne de l'équipe éducative. Elle prend les informations nécessaires à propos de l'enfant et reste à l'écoute de ses besoins pour le bon déroulement de sa journée.

L'équipe conserve une trace écrite des informations importantes comme le dernier repas, l'état de santé, la prise de médicament, etc.
Concernant les bébés (0-1 an), un carnet de communication est mis à disposition des parents pour garantir l'échange écrit des informations.

L'équipe reste attentive à prendre le temps qu'il faut pour que le moment de la séparation se passe au mieux. L'éducatrice qui accueille l'enfant respecte les rituels instaurés entre l'enfant et son parents (bisous, câlins, jeux, dire au revoir par la fenêtre...). Les parents ont en tout temps la possibilité de téléphoner à la crèche pour prendre des nouvelles de leur enfant.

5.4 LES DEPARTS

Lorsque les parents viennent rechercher leur enfant, l'éducatrice leur donne un compte rendu de la journée relatant les faits les plus importants, les anecdotes, etc.

Afin que cet échange puisse avoir lieu dans de bonnes conditions, les parents sont priés d'arriver au moins 10 minutes avant la fermeture de 18 heures.

5.5 L'OBSERVATION

L'observation fait partie du quotidien, elle nous permet de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. Avec l'observation nous pouvons suivre le développement de l'enfant en suivant plusieurs points : motricité globale, motricité fine, communication/langage, développement global.

Ces observations nous permettent de proposer des entretiens d'échanges avec les parentslors du changement de groupe ou du départ pour l'école, ou plus si nécessaire. Cette rencontre se déroule dans le non-jugement et le respect de la famille.
Le but est de partager sur l'évolution et le développement de l'enfant, d'établir une relation de confiance et de répondre aux questions.

5.6 LES RENCONTRES AVEC LA FAMILLE

L'équipe éducative organise durant l'année diverses fêtes ou activités extraordinaires qui sont l'occasion de rencontrer les familles et de pouvoir échanger de manière plus spontanée. C'est aussi l'occasion pour eux d'apprendre à connaître d'autres familles du même village et de tisser des liens et que chacun puisse passer un moment convivial.

Fête de l'été

Soirée des parents

Apéritif de Noël

Soirées à thèmes

6. FONCTIONNEMENT

6.1 LES REPAS

Les repas doivent rester des moments de convivialité et d'échanges entre les enfants, c'est pourquoi nous privilégions l'installation par tables de quatre enfants. C'est l'occasion pour eux d'avoir des discussions entre eux sans la présence de l'adulte. Ils ont également des moments d'apprentissage où l'enfant va acquérir petit à petit de l'autonomie en apprenant à utiliser les couverts, boire au verre, s'asseoir seul, débarrasser ses couverts et son assiette, etc.

L'équipe éducative se charge de préparer le déjeuner et le goûter, tandis que les repas de midi sont livrés par l'entreprise « Cookids », traiteur spécialisé pour les enfants de 0 à 12 ans. L'éducatrice sensibilise les enfants à une alimentation saine, et reste vigilante par rapport aux quantités servies en se basant sur le plan d'alimentation de la Croix-Rouge. Elle incite les enfants à goûter de tout, mais n'oblige jamais à finir l'assiette.

Chez les Mini'mus les repas sont fournis par les parents jusqu'à ce que l'enfant soit prêt à manger un repas de la crèche.

Les horaires de repas restent souples, surtout pour les Mini'mus, par exemple si un enfant dort ou si un parent a une demande en particulier.

- Déjeuner jusqu'à 08h30
- Collations de 10h (fruits)
- Diner à 11h pour les Mini'mus et 11h45 pour les Maxi'mus
- Goûter à 15h pour les Mini'mus et 15h30 pour les Maxi'mus

Les repas peuvent être pris à divers endroits notamment en extérieur (jardin, forêt, cour, place de jeux, etc.) en fonction des activités prévues.

L'équipe éducative tient compte dans la mesure du possible des restrictions alimentaires propres à chacun en tenant compte des intolérances, allergies ou convictions religieuses.

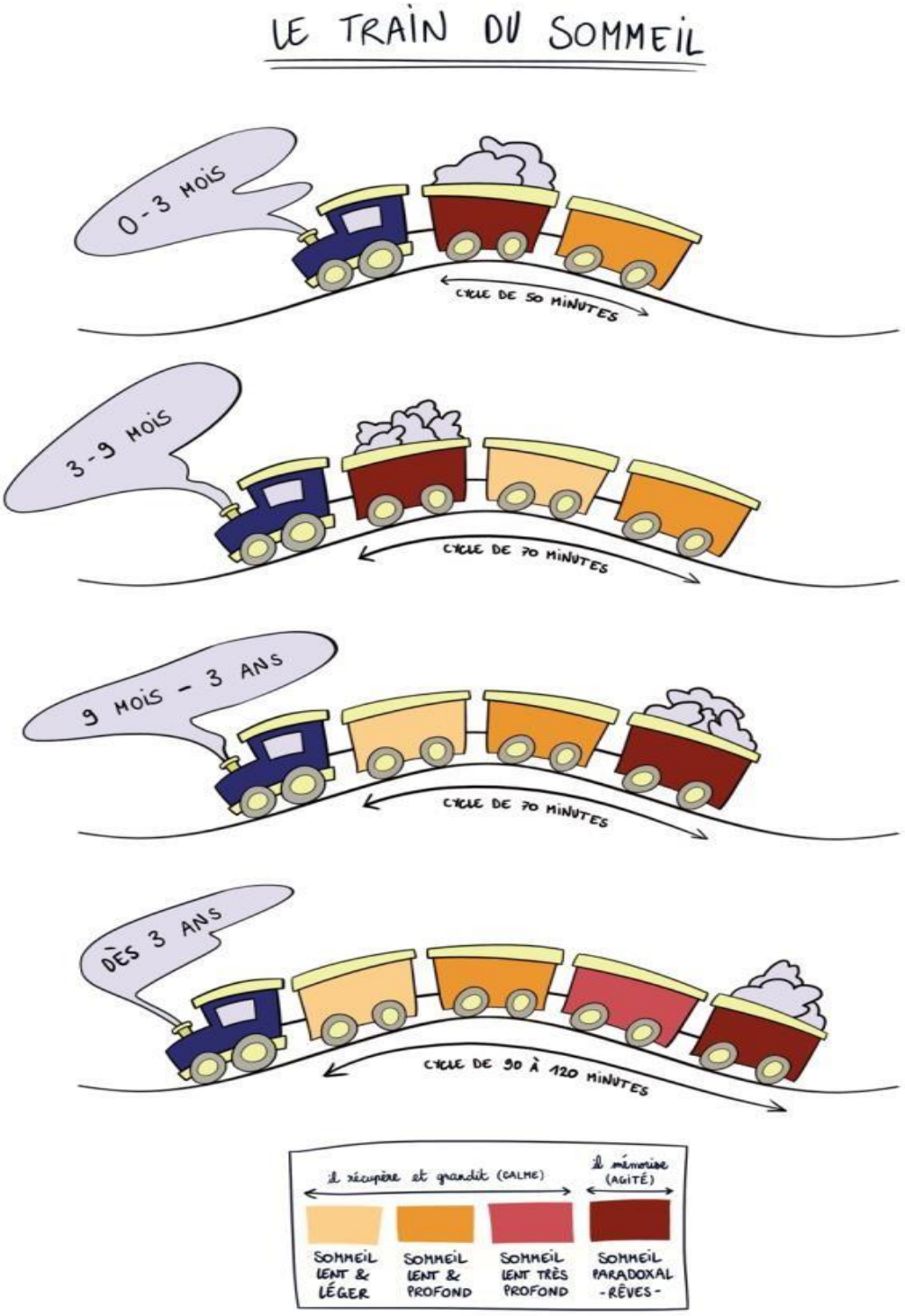
6.2 LE SOMMEIL

Le moment de la sieste est bénéfique à l'enfant, il lui permet de se ressourcer afin de pouvoir continuer sa journée.

Ainsi, afin de respecter le cycle du sommeil de l'enfant, nous laissons l'enfant dormir un minimum d'une heure de temps. Les autres enfants peuvent se réveiller en fonction de leur propre rythme. L'enfant plus grand qui ne fait plus systématiquement de sieste a la possibilité de se reposer durant 30 minutes et sera levé après ce laps de temps.

Chez les Mini'mus, les siestes se font en fonction de leur rythme individuel. L'éducatrice reste attentive aux signes de fatigue tout au long de la journée.

Si nous sentons que l'enfant est prêt à passer à une seule sieste, celle-ci se fera de préférence après le dîner pour pouvoir s'habituer au rythme de la journée lors du passage chez les Maxi'mus.



6.3 L'HYGIENE ET LES SOINS

Les moments d'hygiène à la crèche comprennent le change des couches, l'apprentissage de la continence, le lavage des mains, le brossage des dents, et tout ce qui touche le bien être corporel de l'enfant (changer les habits s'ils ont chaud/sont sales, se coiffer, se laver, ...).

Le moment du change ou du passage aux toilettes est un temps privilégié où le professionnel est attentif à préserver l'intimité de chacun. L'enfant doit comprendre que son corps lui appartient et qu'il est important de prendre soin de lui. Dans ce but, chaque geste de soin est verbalisé, ce qui permet de maintenir le contact avec l'enfant et qu'il puisse anticiper les actions de l'éducatrice.

L'enfant est accompagné de manière que progressivement il puisse prendre soin de lui de manière autonome.

Le passage de la continence se met en place à la crèche uniquement après information des parents. Par la suite, nous aménageons des rituels afin que l'enfant se sente sécurisé et mis en confiance dans cet apprentissage (tableau de motivation, encouragements, gommettes, livres, pictogrammes).

6.4 LES RITUELS

Il est rassurant pour l'enfant de constater que chaque fois qu'il vient à la crèche, sa journée sera toujours rythmée de la même manière, c'est pourquoi, elle est ponctuée de rituels.

Ce sont des moments sécurisants et rassurants pour l'enfant. Ils sont répétitifs, ce qui lui permet d'anticiper le moment à venir et de se repérer dans le temps et dans l'espace.

Ces rituels sont marqués au moyen de différents outils tels que chansons, comptines, pictogrammes, et le rythme de la journée qui se répète.

Par exemple, lors du premier rituel de la journée, les enfants sont regroupés lors d'un temps d'accueil pour se dire bonjour, permettre à l'enfant d'avoir sa place dans le groupe. Mais aussi pour leur expliquer le déroulement de cette journée.

6.5 LA COMMUNICATION GESTUELLE

La communication gestuelle associée à la parole est un outil bienveillant. Le personnel éducatif l'utilise afin de faciliter les échanges et de renforcer les liens enfant-adulte. Cela permet également d'améliorer la confiance en soi, de réduire le sentiment de frustration, c'est aussi une passerelle vers l'acquisition du langage. Cette pratique de signe avec les enfants est à différencier de la Langue des Signes des personnes atteintes de surdité.

C’est une magnifique aventure qui nous permet d’accompagner avec respect le développement de chaque enfant.

« Les enfants communiquent naturellement avec leurs mains bien avant de savoir parler. »

6.6 LE PORTAGE

L’équipe des Mini’mus a suivi une formation sur le portage, spécifique aux crèches, auprès de deux monitrices certifiées. Le portage en crèche nous permet d’offrir à l’enfant qui en a besoin une prise en charge individuelle dans un milieu de vie collectif. L’enfant peut ainsi bénéficier d’un moment privilégié, et l’éducatrice peut être aussi disponible pour d’autres enfants.

Nous utilisons le portage dès qu’un enfant en ressent le besoin, ou selon les activités au quotidien comme les balades, la sieste, ou tout autre moment que l’éducatrice jugera opportun.

6.7 LES ACTIVITES

6.7.1 JEU LIBRE

Le jeu libre est un moment essentiel qui est privilégié dans tous les cas. Il permet à l’enfant d’avoir le choix de créer son univers, de développer son imagination et sa créativité.

Les enfants disposent de jouets et de matériel variés et adaptés à leur âge, auquel ils peuvent avoir accès librement.

Chez les Maxi’mus : jeux de construction, jeux symboliques, jeux de société, chariot de bricolage, cabane, etc… Ces coins de jeux sont renouvelés durant l’année selon un tournus.

Chez les Mini’mus : l’accent est surtout mis sur le développement moteur (barre de jeux au mur, échelle Pikler, tapis d’éveil, divers éléments de motricité). Le développement sensoriel est stimulé grâce au tapis à différentes structures, au miroir, au chemin sensoriel et divers autres supports fabriqués par nos soins. La motricité fine est aussi abordée par différents éléments, par exemple un busy board, du perlage, du triage, etc.

Afin de respecter le rythme de chaque enfant, il faut suivre son cheminement et ne pas faire à sa place. Il est important de le laisser évoluer selon ses possibilités en veillant par exemple à ne pas asseoir un enfant qui n’est pas capable de se tenir assis seul.

Dans ce temps de jeu libre, le professionnel reste dans le champ de vision de l'enfant, afin de garantir sa sécurité affective, et est à disposition pour jouer avec lui, s'il y est invité, tout en restant attentif à lui laisser sa capacité d'autonomie dans le jeu.

Avec ses pairs, l'enfant apprend à partager, à se sociabiliser, à exprimer ses besoins et à communiquer. Il apprend également à suivre des règles et à vivre en communauté.

6.7.2 ACTIVITE DIRIGEE

Chaque jour, l'éducatrice propose des moments d'activités dirigées aux enfants. Cela peut être des bricolages, de la rythmique, du yoga, de la relaxation, des chansons, des histoires, des ateliers cuisine, des jeux coopératifs, de société, de motricité fine et globale, etc.

Chez les Mini'mus ces activités dirigées sont également proposées mais adaptées selon leur âge et leur développement.

Ces activités ne sont jamais imposées. Il n'est pas capital de rapporter quelque chose à la maison. Le personnel éducatif est présent pour stimuler l'enfant selon ses envies et ses capacités. Ainsi l'enfant apprend à :

- Partager
- Ecouter les consignes
- Développer l'empathie
- Attendre son tour
- Terminer quelque chose qu'il a commencé
- Gérer ses émotions

Comprendre qu'il est capable

Enrichir son vocabulaire

Développer ses capacités cognitives, motrices et sociales.

6.7.3 LES ACTIVITES EXTERIEURES

« Le jeu qui se joue à partir de jouets fabriqués par les usines fait moins appel aux ressources de l'imaginaire de l'enfant, car les jouets sont conçus par des adultes et ne peuvent se « jouer » que d'une certaine façon. Tandis que le jeu que l'enfant invente lui-même ou avec ses amis est le résultat de sa créativité propre, de son autonomie. Certes, le jouet ne tue pas l'imaginaire, mais il le canalise fortement. Plus le jeu est dépourvu de matériel, plus l'inventivité est nécessaire et la liberté étendue. Alors laissons nos enfants jouer avec les éléments, même s'ils se mouillent, se salissent ou se font parfois un petit bobo. »

Godard P. & Jacquet M.-C. (2019), « La vie simple »

Nos cinq principes lors des sorties :

- Courir, sauter, grimper
- Lancer et attraper
- Glisser et rouler
- Ramasser et cueillir

- Toucher

La structure des P'tits Potes a la chance de bénéficier d'un environnement « en pleine nature », de ce fait les sorties sont quotidiennes : balades en forêt, au canapé forestier, à la ferme, à la place de jeux ou partir à la découverte du village et des animaux. Lors des balades, le plus important n'est pas la distance parcourue mais les découvertes que l'enfant a la possibilité de faire tout au long du chemin.

Notre structure a aussi la chance d'avoir un jardin sécurisé par une clôture et directement accessible à la sortie de la crèche. Nous pouvons ainsi faire des sorties en extérieur très régulièrement sur la journée (pique-nique, fermeture en extérieur, jeux au jardin etc..). Notre jardin va permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes : semer, cultiver, arroser, s'amuser avec la nature qui les entoure, qu'ils puissent se salir, se mouiller et jouer tout simplement.

Notre équipe comporte trois personnes formées en sortie nature, qui sont responsables de l'organisation et des activités en lien avec le jardin, le verger et la forêt. Nous avons en outre la chance de profiter d'un canapé forestier depuis 2025, qui se trouve à 20 minutes à pied de la crèche. Ces activités sont planifiées de manière hebdomadaire.

Nos objectifs lors des sorties sont :

- Répondre aux besoins moteurs de l'enfant et permettre de décharger les tensions
- Offrir un moment de plaisir et de découverte en leur permettant de jouer librement dans un cadre sécurisé
- Poser des consignes claires et les rendant attentifs aux dangers, sans constamment avoir des règles
- Permettre aux enfants de ramener des objets de la nature
- Sensibiliser les enfants au respect de la nature

Les sorties contribuent à enrichir et diversifier leur environnement. Elles sont aussi l'occasion de leur inculquer les premières règles de sécurité routière. Ils apprennent ainsi à se donner la main, à rester en file indienne en suivant le rythme du groupe. À la belle saison, des pique-niques ou goûters à l'extérieur sont régulièrement organisés.

6.7.4 L'EVEIL AU LIVRE

L'équipe éducative accompagne l'enfant dans le récit au travers de l'éveil au livre. Cette activité est proposée au minimum 2 fois par mois aux enfants dès l'âge de 3 mois jusqu'à leur départ pour l'école. C'est un moment organisé durant la journée, en intérieur comme en extérieur, où l'on propose à l'enfant la lecture individualisée en groupe et la découverte d'albums de qualités. L'adulte sensibilise l'enfant à prendre soin du livre afin de le garder en bon état (ne pas lancer ni marcher dessus, ranger dans la corbeille, etc.).

Grâce à cela, l'enfant développe le plaisir de la lecture, ce qui lui sera par la suite bénéfique dans ses apprentissages scolaires (découvertes des lettres, des sons, des mots, etc.). Le but est avant tout que la lecture soit un moment de plaisir et non une obligation pour l'enfant.

L'activité d'éveil au livre peut se dérouler de trois façons différentes :

- En extérieur : un sac à dos est spécialement disponible pour proposer l'activité au jardin, dans la grange, ou en balade.

- Les livres en voyage : c'est la fée des livres qui arrive avec sa valise de livres. Pour varier les histoires, nous proposons des livres de la bibliothèque, choisis selon les divers thèmes abordés durant l'année.

- Les livres en libre accès : l'enfant a aussi accès à certains livres à tout moment dans la crèche. Ces livres en libre accès sont à disposition des enfants dans une corbeille dédiée, qui se trouve dans la salle, toujours au même endroit. L'enfant peut à tout moment choisir un livre pour le lire seul ou accompagné de l'adulte.

6.8 LE CADRE ET LES LIMITES

L'organisation d'une journée à la crèche fait que l'enfant apprend déjà à suivre un cadre et des limites. L'équipe éducative met en place des règles sécurisantes qui permettent à l'enfant d'évoluer en toute sérénité et dans le respect de chacun.

Elle s'autorise le droit de mettre en retrait un enfant dont le comportement ne serait plus en adéquation avec ce principe. L'éducatrice travaille aussi beaucoup avec l'apprentissage des émotions, par exemple à l'aide du livre « la couleur des émotions » de

Anna Lena. L'éducatrice utilise ce livre aussi souvent que nécessaire, ce qui permet un retour au calme après certaines situations plus délicates.

La sanction est appliquée pour inciter à la réflexion. Aucun chantage ne sera accepté auprès de l'enfant. Cette démarche a un but pédagogique et se fait dans un cadre bienveillant : elle doit être adaptée au degré de compréhension et à l'âge de l'enfant.

Une règle ne peut pas rester définie de manière intransigeante, l'adulte doit toujours garder une réflexion par rapport à chaque règle et garder un peu de souplesse en fonction de la situation. Le professionnel garde une réflexion de fond sur le pourquoi du comportement de l'enfant dans telle ou telle situation, le but étant d'accompagner l'enfant et non pas d'appliquer la règle à tout prix.

6.9 LES MEDICAMENTS ET LES MALADIES

L'équipe reste attentive à la prévention des maladies transmissibles et prend les mesures nécessaires pour en éviter la propagation. Elle se réfère aux directives du médecin cantonal, au règlement de la crèche et également au concept d'urgence. Le personnel n'administre aucun médicament et produit sans autorisation écrite et signée de la part des parents.

Les actes, les compétences et les qualités du personnel vont faire vivre et grandir ce projet, en accord avec leur pratique professionnelle. Comme dit au début, ce projet va continuer d'évoluer et permettre à l'équipe éducative de prendre différentes directions dans le suivi de l'enfant.

